

Zone de protection le long des routes à grande circulation et voies express

Interdiction de construire dans les zones non urbanisées à moins de 75 mètres ou de 100 mètres de l'axe

- *Voie soumise aux articles L111-6 à L111-10 du Code de l'Urbanisme*

RD632

Service:

Gestionnaire RD

Risques sismiques

Des règles de construction parasismique sont applicables aux différents bâtiments selon leur catégorie

- *Risque sismique Faible*

Service:

DDT32